

DATES	DIRECTEURS D'ÉCOLES PUBLIQUES	DIRECTEURS D'ÉCOLES PRIVÉES	DSDEN 85	I.E.N DE CIRCONSCRIPTION	PARENTS	PRINCIPAUX DE COLLÈGE
Avant le 6 mars 2017			Paramétrage - Circulaire Saisir l'offre de formation et des capacités d'accueil dans AFFELNET 6 ^{ème} Editer et vérifier la liste des formations et capacités d'accueil.			
Le 6 mars 2017			BE1D-ONDE : ouverture campagne validation pour l'entrée en collège			
Du 6 mars au 23 mars 2017	Vérifier les saisies dans BE1D-ONDE . Constituer la liste de tous les élèves susceptibles d'entrer en 6 ^{ème} . Valider dans base élèves la liste des élèves concernés.		Vérification des saisies dans base élèves. Message de relance dans les écoles le cas échéant.	Suivi des secrétaires de circonscription.		
Le 23 mars 2017			BE1D-ONDE : fermeture campagne validation pour l'entrée en collège			
Le 24/03/2017			Intégration des élèves dans AFFELNET 6 ^{ème}			
Le 24/03/2017			Vérification de la base AFFELNET 6 ^{ème}			
Le 27/03/2017	Ouverture serveur AFFELNET 6 ^{ème}		Ouverture serveur AFFELNET 6 ^{ème}	Ouverture serveur AFFELNET 6 ^{ème}		Ouverture serveur AFFELNET 6 ^{ème}
Du 27 mars au 30 mars 2017	Editer les fiches de liaison AFFELNET 6 ^{ème} volet 1 et les diffuser aux familles pour renseigner la LV étudiée et l'adresse de l'élève à la rentrée (y joindre un justificatif si changement). Ne pas oublier de remettre la fiche d'information aux familles avec le volet 1.	Editer les fiches vierges de liaison reçues par courriel. Les distribuer aux familles souhaitant intégrer un collège public.	Saisie des capacités des collèges dans AFFELNET 6 ^{ème} Envoyer aux directeurs des écoles privées les volets 1 et 2 sous format numérique.			
Du 28 mars au 24 avril 2017	Les modifications du volet 1 dans AFFELNET 6 ^{ème} peuvent être saisies au fur et à mesure après retour par les familles (les modifications peuvent s'effectuer jusqu'à l'édition du volet 2). Saisir le collège de secteur.					
Le 06/04/2017	Date butoir pour la remise du volet 1 par les parents.				Date butoir pour la remise du volet 1 par les parents.	
Du 8 au 23 avril 2017	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>	<i>Vacances scolaires</i>
Du 24 avril au 5 mai 2017	Editer et remettre aux parents la fiche de liaison volet 2 (vœux d'affectation). La fiche doit être pré-remplie avec le collège de secteur (correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée 2016) lorsqu'elle est attestée. Demander les pièces justificatives accompagnant toute demande de dérogation.					
Le 5 mai 2017		Date butoir pour le retour des fiches de liaison volets 1 et 2 à la DSDEN (Divel).				
Avant le 05/05/2017	Réunion du conseil des maîtres de fin de cycle 3 qui émet une <u>proposition</u> sur la poursuite de la scolarité des élèves.					
Le 9 mai 2017	Envoi aux familles de la <u>proposition</u> d'orientation du conseil des maîtres sur la poursuite de scolarité de l'élève, passage en 6 ^{ème} ou maintien exceptionnel en CM2.		Adresser un mail aux écoles privées leur demandant liste des élèves ayant demandé un clg public et qui redoublent le CM2 ou dont les parents font appel de cette décision.			
Au plus tard le 15 mai 2017	Retour du volet 2 et des pièces justificatives (si demande de dérogation).				Renvoi du volet 2 et des pièces justificatives (si demande de dérogation).	
Du 22 mai au 2 juin 2017	Saisir les décisions de passage, les vœux d'affectation des élèves et éventuellement les demandes de dérogation. Valider la saisie des dossiers.					
A partir du 29 mai 2017	Envoi aux familles de la <u>décision</u> d'orientation du conseil des maîtres sur la poursuite de scolarité de l'élève, passage en 6 ^{ème} ou maintien exceptionnel en CM2.					
Au plus tard le 06/06/2017	Réception par IEN de circonscription d'une copie du volet 2 et des pièces justificatives des demandes de dérogations + envoi des <u>dossiers d'appel CM2</u>			Envoi par IEN de circonscription à la DSDEN (Divel) du volet 2 et des pièces justificatives des demandes de dérogations.		
Le 06/06/2017	Fermeture du serveur. Fin de saisie des vœux.		Fermeture du serveur. Fin de saisie des vœux.	Fermeture du serveur. Fin de saisie des vœux.		
Au plus tard le 6 juin 2017			DIVEL et ASH : croisement des listes ULIS et SEGPA	Réception par la DSDEN des volets 2 et des pièces justificatives des demandes de dérogations + dossiers d'appel CM2.		Informar la DIVET sur le nombre de redoublants
Le 13/06/2017			Réunion avec DASEN			
Le 15/06/2017			Publication des résultats			Vérification des listes.
A partir du 16/06/2017	Les directeurs consultent la liste des élèves affectés en 6ème et transmettent les livrets de compétence (classés par collège d'affectation) à leur IEN de circonscription.			Regroupement et envoi des livrets de compétences au(x) collège(s) concerné(s).	Formalités d'inscription dans le collège au plus tôt et jusqu'au 07/07/2017	Edition et envoi des notifications d'affectation aux familles.